

dans leur mémoire ; et quant aux sentiments de défiance et de mécontentement qu'ils prétendaient exister dans les esprits, tous ceux à qui j'en parlai (et beaucoup parmi eux se plaignaient amèrement de leurs malheurs de la saison précédente, auxquels la loi et son exécution étaient bien étrangères), se déclaraient au contraire très contents de cette loi en sa forme actuelle, et pleins d'espérance et de confiance dans la belle apparence de leurs récoltes sur pied, qui, en effet, ont été très abondantes.

EXPLOITATIONS MIXTES DE CULTURE ET D'ÉLEVAGE ; SOIN DES INSTRUMENTS AGRICOLES.

L'année dernière, la perte partielle de la récolte a été sans nul doute une fort grande calamité, et la principale cause,—avec les exagérations auxquelles on s'est livré à quelques assemblées publiques dans la province et dans plusieurs journaux du Manitoba et d'ailleurs,—du ralentissement qu'il y a eu depuis dans la colonisation des terres publiques. Mais cet événement a offert aussi des leçons profitables. Il a appris aux gens que, si avantageuse que la culture du blé puisse être dans un pays tel que le Nord-Ouest, qui produit, pour ainsi dire, presque sans frais d'énormes récoltes, il est bon que le gros de la population ne s'attache pas qu'à cette industrie. Ce qui fait que la culture exclusive du blé plaît autant à une certaine classe de colons, c'est qu'elle leur laisse une portion considérable de l'année, qu'ils peuvent employer à d'autres entreprises. Mais il en est de la culture comme de tout autre art : règle générale, pour y réussir, il faut y donner tout son temps, avec toute son énergie. Sauf quelques cas comme celui de la ferme Bell et autres grands établissements pareils, spécialement destinés à la production du blé, dont on a choisi le terrain pour cet objet et qui sont exploités selon les méthodes les plus améliorées et avec toute la machinerie agricole la plus parfaite, je suis convaincu que le colon qui à la culture joindrait l'élevage ou le nourrissage, ne tarderait pas à s'en féliciter, et que cette exploitation rurale mixte serait extrêmement avantageuse au pays tout entier. Par là on éviterait le retour de désastres comme celui de l'année passée ; les établissements ruraux, ayant plus de ressources, se peupleraient plus rapidement ; on y verrait bientôt s'élever des écoles, des églises, et se former des organisations sociales, etc. Aujourd'hui, pour l'ordinaire, le possesseur d'un homestead n'a ni vaches, ni moutons, ni porcs, ni volailles ; aussi les produits de ces animaux sont-ils rares et chers. Qu'un cultivateur aille acheter habituellement des denrées d'un usage courant comme le beurre, les œufs et le lard, chez le marchand de campagne, cela semble à peine croyable ; tel est le cas cependant presque partout. Mais voici que l'on commence à voir les avantages de l'élevage combiné avec la culture, et les statistiques publiées, de temps à autre, par le département de l'agriculture du Manitoba, constatent un progrès marqué dans cette voie depuis deux ou trois ans. Une autre chose qu'on néglige beaucoup trop, c'est d'avoir soin de ses instruments agricoles. Combien ai-je vu de charrues, de herses, de moissonneuses gisant sur le sol, en plein air, exposées au soleil, au vent et à la pluie ! On les laisse là, après s'en être servi, tout le reste de la saison, comme à l'abandon. Ces ustensiles ont été en partie achetés à crédit et à longs termes—à haut prix aussi, cela va sans dire ; et il est bien à craindre que, dans beaucoup de cas, ils ne se trouvent détériorés, peut-être même hors de service, pour avoir été exposés à toutes les injures de l'air, lorsqu'il faudra les payer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. M. BURGESS,

Député du Ministre de l'intérieur.

A l'honorable ministre de l'intérieur,
Ottawa.

Je désire ajouter, à propos de ce que j'ai dit sur la disposition prise pour exclure les moutons du territoire affecté à l'élevage du gros bétail, que cette dernière industrie est devenue extrêmement importante au Nord-Ouest ; qu'en dehors du territoire ainsi réservé, il y a des millions d'acres de terre beaucoup plus propres à la culture ordinaire ; et que, selon moi, il est fort à désirer que le gouvernement ne fasse rien pouvant nuire au succès et au développement d'une nature d'entreprise qui attire les capitaux dans le pays et favorise sa colonisation.